



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CORRIGE

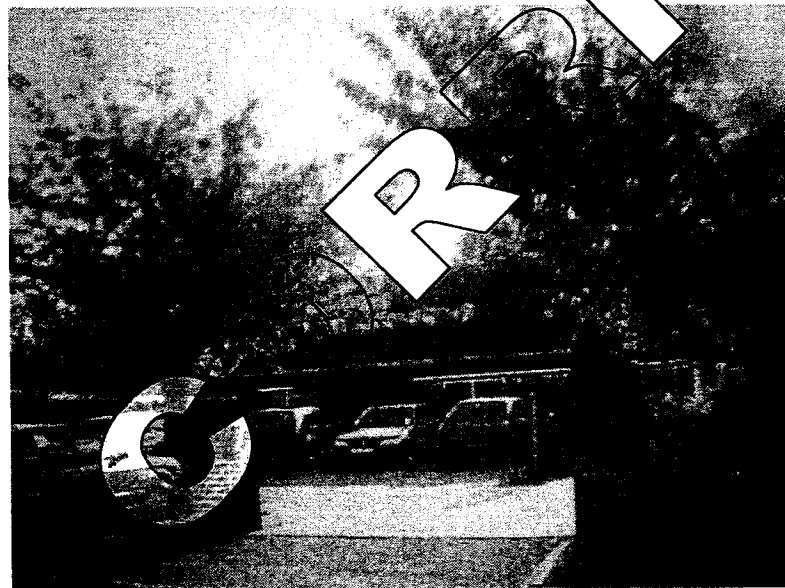
Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BREVET PROFESSIONNEL INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

SESSION 2006

EPREUVE E3 Sous épreuve E31

ORGANISATION DE TRAVAUX EXTENSION D'UN CENTRE MEDICAL



SUJET ET DOSSIER REPONSES

Matériel autorisé : Calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante

PILOTAGE NATIONAL	SESSION 2006	CORRIGE	TIRAGES
Examen : B.P. Installations et Équipements Électriques	Code(s) examen(s) :		
Épreuve : E31 Organisation des Travaux	Durée : 2h	Coef. : 2	Page : 1 / 7

SOMMAIRE ET BAREME

Sommaire et barème page 2 / 7

Présentation du chantier page 3 / 7

Question 1 : Modification de l'installation électrique à l'emplacement de l'ancien cabinet supprimé / 12 points

page 4 / 7

- Question 1.1 : Consignation électrique / 2 points
- Question 1.2 : EPI nécessaires à la consignation / 2 points
- Question 1.3 : Habilitation électrique / 2 points
- Question 1.4 : Détermination des dates de consignation / 2 points
- Question 1.5 : Identification de l'appareil à consigner / 2 points
- Question 1.6 : Détermination de la catégorie de déchets / 2 points

Question 2 : Réalisation de l'installation électrique de l'extension / 16 points

pages 5 / 7 à 6 / 7

- Question 2.1 : Schéma architectural du cabinet médical N°4 / 5 points
- Question 2.2 : Tableau de définition des diamètres des conduits / 4 points
- Question 2.3: Calcul de la puissance minimale du chauffage de l'extension / 3 points
- Question 2.4 : Choix des radiateurs / 2 points
- Question 2.5 : Référence du radiateur disponible / 2 points

Question 3 : Réalisation du raccordement au tableau électrique initial / 12 points

page 7 / 7

- Question 3.1: Choix du cheminement du câble d'alimentation / 3 points
- Question 3.2 : Hauteur de pose minimale du nouveau tableau / 2 points
- Question 3.3 : Calcul de la longueur du nouveau câble d'alimentation / 3 points
- Question 3.4 : Désignation du câble retenu / 2 points
- Question 3.5 : Détermination des dates de mise en œuvre du câble / 2 points

TOTAL / 40

NOTE / 20

EXTENSION D'UN CENTRE MEDICAL

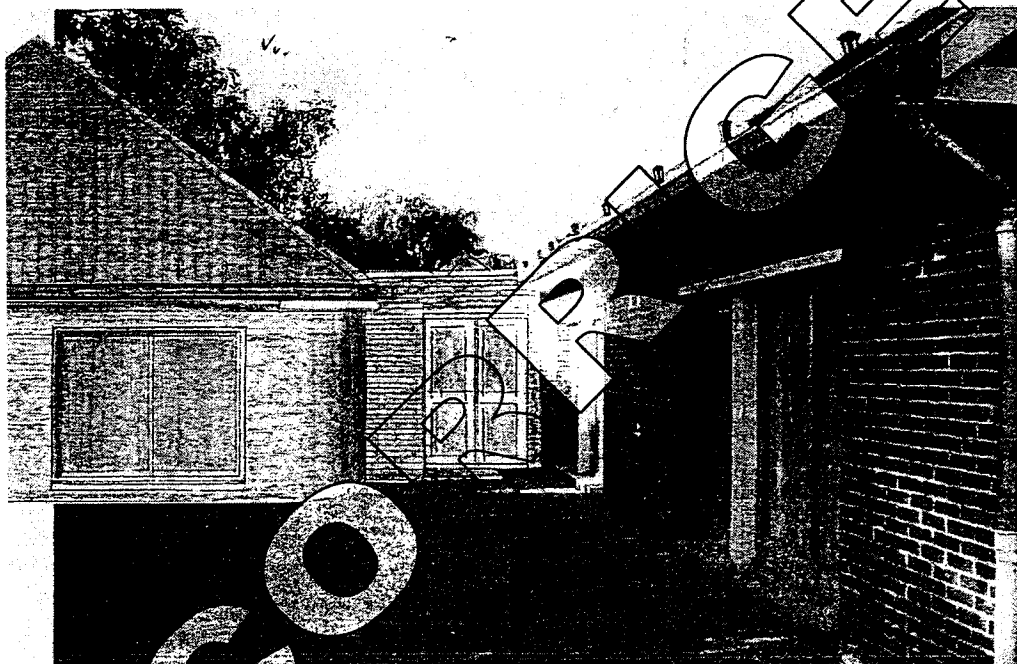
Présentation du chantier

La S.C.I « les sources » située 20 avenue des sources dans le village de TOURNEHEM dont le Docteur Laurent Carton est actuellement le gérant, a pour but la gestion des biens de l'ensemble des associés du centre médical « les sources » situé à la même adresse.

De nouveaux associés (médecins, kinés ...) se présentant, le centre médical réalisé sur des plans de 1976 est devenu trop petit et l'occasion d'acheter un terrain contiguë en fond de parcelle donne la possibilité de l'agrandir, ce que la S.C.I « les sources » n'a pas laissé échapper.

Les dimensions générales de l'extension sont de 3,00 ml x 6 ml en toiture terrasse pour le couloir de liaison et de 9,95 ml x 11,68 ml pour les 4 nouveaux cabinets créés en rez de chaussée.

Un couloir de liaison entre l'accueil et l'extension sera réalisé sur l'emplacement d'un précédent cabinet d'un médecin.



prévision extension

Votre société dont **vous êtes conducteur de travaux** a été retenue pour réaliser les modifications de l'installation électrique, en voici le cahier des charges sommaire :

- Modification de l'installation électrique à l'emplacement de l'ancien cabinet qui est supprimé
- Réalisation de l'installation électrique de l'extension
- Réalisation du raccordement au tableau électrique initial.

1. Modification de l'installation électrique à l'emplacement de l'ancien cabinet supprimé

Le centre médical « les sources » fonctionnera pendant les travaux de réalisation de l'extension. Vous serez invité à venir consigner le cabinet 3 qui est supprimé juste avant le percement du mur extérieur conduisant vers la nouvelle salle d'attente de l'extension, le cabinet médical 3 étant vidé de ses meubles.

Le couloir d'accès à la nouvelle salle d'attente sera réalisé en carreaux de plâtre.

Vous pourrez alors modifier l'installation électrique.

Vous aurez à votre charge l'évacuation en déchetterie des gravats issus de votre travail.

1.1 Citez les opérations nécessaires a une consignation électrique.

/ 2 points

- **Séparation**.....
- **Condamnation**.....
- **Identification**.....
- **Vérification d'Absence de Tension**.....

1.2 Précisez les EPI nécessaires pour effectuer la consignation

/ 2 points

Gants, Lunettes anti UV, Tapis isolant, Casque de protection

1.3 En tant que chargé de travaux, précisez votre titre d'habilitation électrique.

/ 2 points

B2 OU B2V...

A l'aide des documents ressources 3 et 9 / 10, on vous demande :

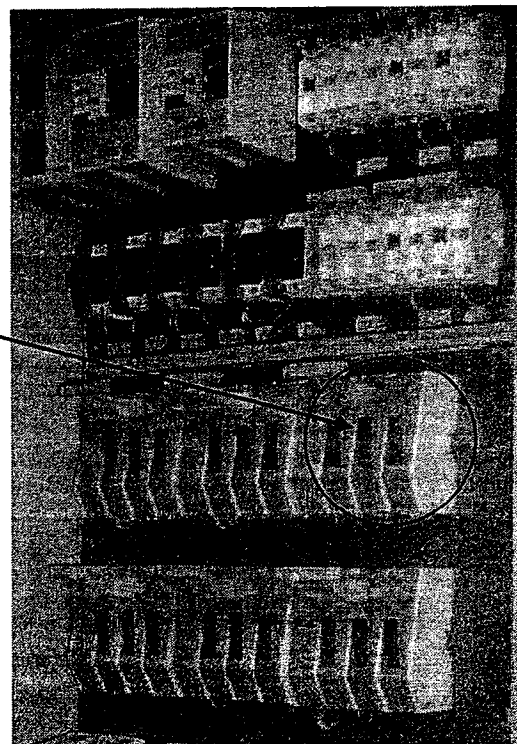
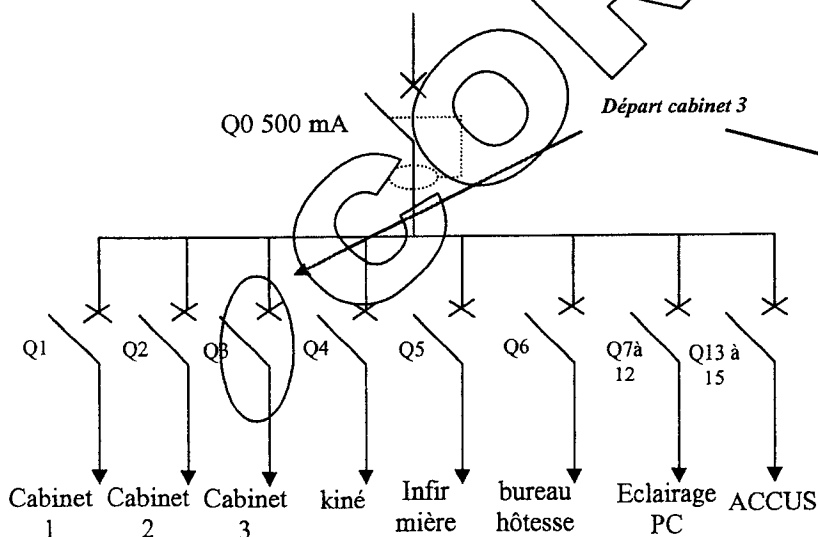
1.4 De définir les dates au plus tôt et au plus tard pour la consignation de cette partie de l'installation

/ 2 points

- **Date au plus tôt** : **07 / 11 / 2006**.....
- **Date au plus tard** : **09 / 11 / 2006**.....

1.5 D'identifier et d'entourer l'appareil consigné sur la photo ci – contre et sur le schéma unifilaire de l'installation ci dessous

/ 2 points



1.6 La réalisation des installations électriques, de la salle de réunion, du local à poubelles, et des toilettes pour personnes à mobilité réduite, vous imposera de réaliser des saignées dans le mur du couloir d'accès.

Les gravats issus de ces saignées entrent dans quelle catégorie ?

/ 2 points

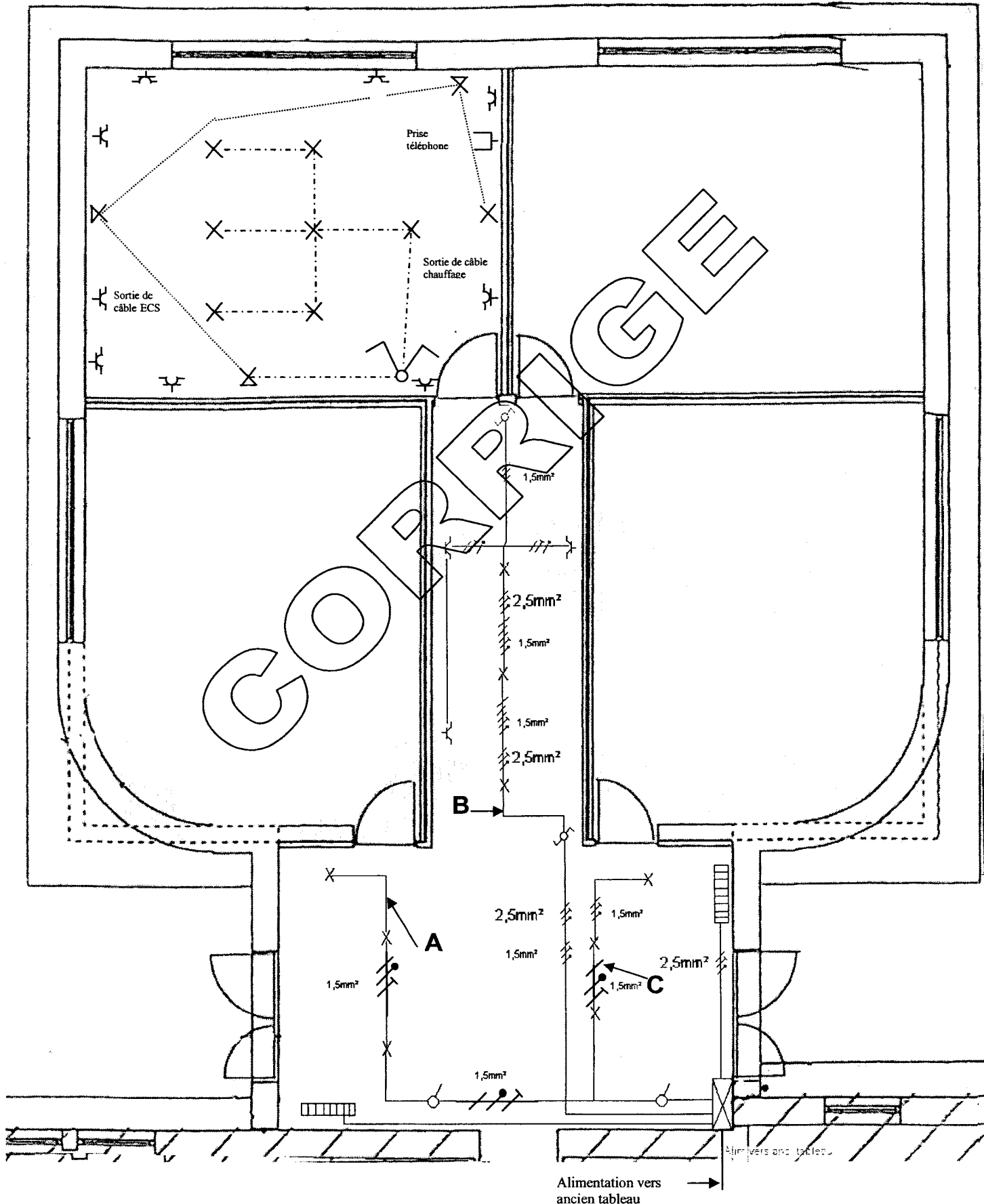
Déchets banaux

2. Réalisation de l'installation électrique de l'extension

2.1 A l'aide des documents ressources 3 et 4 / 10 proposez un schéma architectural de l'installation électrique du cabinet médical N°4. / 5 points

Symboles / 3 points Emplacements et quantités / 2points

(-0.5 point par erreur)



3. Réalisation du raccordement au tableau électrique initial.

Le tableau électrique de l'extension est prévu dans la nouvelle salle d'attente.

Il délivrera une intensité maximale de 40A en triphasé + N + PE

Un câble sera passé entre l'ancien et le nouveau tableau. Sur cet ancien tableau sera monté un coffret contenant un disjoncteur différentiel triphasé HAGER 63 A 300mA protégeant le départ du câble.

A l'aide des documents ressources 5, 6 et 10 / 0, on vous demande :

3.1 Donnez deux cheminements possibles du câble ? / 3 points

- **Par le vide sanitaire.....**
- **Par le faux plafond.....**

3.2 Quelle est la hauteur de pose minimale du nouveau tableau, dans l'extension ? / 2 points

3.3 En supposant un passage par le vide sanitaire, en rajoutant une marge de 10% puis un rajout de 2 m pour chaque montée de tableau, calculez la longueur totale du câble à poser. On prendra 1 cm = 1.6 m **Détaillez votre calcul** / 3 points

Longueur mini au sol = (6.4 x 1.6) = 10.24 m Longueur maxi au sol = 7.7 x 1.6 = 12.32 m

Soit :

Longueur mini du câble = 10.24 + 10% + 4 = 10.24 + 1.024 + 4 = 15.26 m

Longueur maxi du câble = 12.32 + 10% + 4 = 12.32 + 1.232 + 4 = 17.55 m

Résultat bon si L comprise entre 14 et 18 m

3.4 Afin de limiter la chute de tension dans la ligne, on prendra des conducteurs de section suffisante 10 mm²

Choisissez, dans le stock disponible en magasin le type de câble pouvant convenir / 2 points

Câble U1000 RO2V 5G10

3.5 Définir 2 dates possibles (jour de semaine non ouvert au public) afin de réaliser le passage du câble et son raccordement. (mise sous tension et essais) / 2 points

- **Date : 10 / 11 / 2006**
- **Date : 17 / 11 / 2006 ou 24 / 11 / 2006**

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.